



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2024

OBJET :

DE-24-06-1-38) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA CARTE SCOLAIRE
2024/2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 14 juin 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. BONAVENTURE (pouvoir à M. BOUKOBZA), M. CHARDON (pouvoir à Mme BOILOT), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le courrier du 23 janvier 2024 de Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'Education nationale du Val-de-Marne, portant communication des mesures arrêtées lors du Comité Social d'Administration Spécial Départemental du 18 janvier 2024, pour la rentrée scolaire 2024/2025, à savoir :

- la fermeture d'une classe à l'école maternelle Franklin-Roosevelt
- la fermeture conditionnelle d'une classe à l'école maternelle Roland-Vernaudon
- la fermeture d'une classe à l'école élémentaire du Sud
- l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire de l'Ouest

Considérant les prévisions d'effectifs attendus pour la prochaine rentrée scolaire ;

Après avis de la commission Enfance du 17 juin 2024,

D É L I B È R E

à la majorité (1 voix contre : Mme BALAGNA-RANIN,)

ARTICLE I : Emet un avis défavorable à la fermeture conditionnelle d'une classe à l'école maternelle Roland-Vernaudon

ARTICLE II : Demande l'ouverture d'une classe maternelle pour le groupe scolaire Simone-Veil et à l'école maternelle du Nord.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé